

— Femmes fiévreuses	19	5
— blessées	11	15
— Filles fiévreuses	0	2
— blessées	2	0
Aliénés (Hommes)	1	1
(Femmes)	1	0
Personnel au service	24	26
Lits vacants	15	16
	134	134

Entrée dans l'année	sortis	décédés
Hommes févr. 554	386	61 soit 12-65 p. c.
id. mars 357	355	8 2-06
Garçons févr. 18	16	2 9-09
id. mars 49	39	3 6-00
Femmes févr. 242	201	56 24-37
id. mars 77	69	4 4-54
Filles févr. 16	13	2 6-25
id. mars 22	23	1 4-16

Restant au 1er janvier 1864	95	restant au 31 décembre 136
	1,330	décédés 136
		1,330

L'Hôpital n'a point de ressources qui lui soient propres, sauf quelques journées de malades payants. C'est la ville qui paie toutes les dépenses.

Recettes de l'Hôpital.	
Journées de malades	233-45
Dépenses.	
Sa part dans les dépenses communes	2,447-64
— dans les frais de pharmacie	4,000-00
Frais d'administration et traitements	3,289-62
Consommations, habillements, (dont 12,000 applicables au mobilier du nouvel Hôpital)	51,424-20
Objets divers	5,842-87
	68,973-87

Cette dépense, dont il faut déduire les 12,000 fr. employés à l'achat d'objets mobiliers pour le nouvel hôpital, ce qui la réduit à fr. 56,973-87, devant être répartie entre 34,524 journées effectives de malades, fait ressortir le prix de chaque journée à fr. 1-65

En 1863, le prix de la journée était à 1-54

Augmentation. 0-11

Récapitulation des recettes et dépenses des deux établissements.	
Recettes de l'Hospice	60,574-33
— de l'Hôpital	233-45
Subvention de la ville	72,000-00
— à valoir sur le mobilier du nouvel Hôpital	12,000-00
	144,807-80
Dépenses de l'Hospice	69,558-45
— de l'Hôpital	68,973-87
Part du bureau de bienfaisance dans les frais de la pharmacie	6,010-67
	144,542-99
Excédant	264-81
Reliquat de recettes en 1863.	14,610-18

Excédant en 1864. 14,874-99

Dans cet excédant est comprise une somme de fr. 7,676-66, placée à la Caisse d'épargne, appartenant aux Orphelins qui travaillent à l'atelier de tissage.

(La suite au prochain numéro).

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Par décret du 12, sont nommés :

Conseiller à la cour impériale de Douai, M. Lefrançois, procureur impérial près le tribunal de première instance de la même ville, en remplacement de M. Colteau, décédé.

Procureur impérial, en remplacement de M. Lefrançois, M. Sauvage, substitut du procureur impérial à Lille.

Substitut, en remplacement de M. Sauvage, M. Telliez, juge suppléant au même siège.

Juge suppléant, en remplacement de M. Telliez, M. de Valroger, juge suppléant au siège de Versailles.

M. le Préfet a reçu de M. le Ministre de la justice la lettre suivante :

« Monsieur le Préfet, vous m'avez informé, par votre lettre du 6 juillet dernier, que de pressantes demandes vous avaient été adressées à l'effet d'obtenir la division en deux de chacun des cantons de Roubaix et de Bouchain.

M. le Procureur général près la Cour impériale de Douai et M. le premier Président de cette Cour, que j'ai consultés à cet égard, pensent tous deux qu'en raison de l'importance de la population, de son accroissement continu et du nombre des affaires actuellement déferées au juge de paix, la division du canton de Roubaix en deux circonscriptions cantonales serait une mesure utile. Ils émettent un avis tout à fait opposé en ce qui touche le canton de Bouchain.

En présence de l'opinion de ces magistrats et des raisons sur lesquelles ils s'appuient, je pense, sans rien préjuger encore sur la solution définitive, qu'il est utile de consulter les autorités compétentes sur la division du canton de Roubaix et d'instruire l'affaire en la forme ordinaire.

Recevez, etc. »

Un décret inséré au *Moniteur* de ce jour nous annonce la nomination de M. Louis Lefebvre-Ducatteau au grade de Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

La distinction dont M. Louis Lefebvre vient d'être l'objet a causé dans notre ville une très vive satisfaction. C'est un éloquente témoignage d'estime donné à une très honorable famille qui compte de nombreux titres à la sympathie générale.

En rendant compte de la distribution des prix aux élèves des Ecoles académiques, nous avons dit que cette cérémonie avait été présidée par M. Julien Logache, adjoint. Nos renseignements n'étaient pas exacts. C'est M. le Maire qui présidait, témoignant ainsi par sa présence l'intérêt tout particulier qu'il attache à l'avenir de nos écoles de dessin et de musique.

Nous avons signalé, comme chose très regrettable, le manque de préparatifs pour ce qui concerne l'intérieur de la salle. Ces observations, on le conçoit, n'ont pas été adressées à l'administration municipale ; il eût été injuste de lui attribuer une négligence qui est uniquement le fait d'employés responsables.

La fête du 15 août a été célébrée dans notre ville avec la solennité habituelle. La pluie qui n'a presque pas cessé de tomber n'a point empêché la population de se porter partout où l'appelaient les réjouissances indiquées par le programme.

Le *Te Deum* a été chanté dans l'église St. Martin en présence des autorités, qui s'y étaient rendues en cortège, accompagnées du corps des Sapeurs-Pompiers et de la Grande-Harmonie. L'église était littéralement pleine et les fidèles ont assisté à la cérémonie religieuse dans le plus profond recueillement. Après le *Te Deum* le cortège s'est rendu à l'Hôtel-de-ville et le corps des Pompiers a défilé avec le plus grand ordre devant les autorités. A trois heures après midi, des prix ont été distribués aux cent quarante sociétés reconnues par l'autorité. Le tir à la cible auquel ont pris part les Sapeurs-Pompiers et la musique de la ville a été fort animé. Nous publierions les noms des vainqueurs.

porte de la maison de Saulnes, avec la casquette sur la tête, la veste en toile, les guêtres en cuir et les souliers ferrés, enfin, le costume complet du chasseur. Robert l'attendait. Tous deux se mirent en marche, et rentrèrent quelques heures après, avec deux carniers bien remplis.

Il fut convenu alors que, chaque matin, aux premiers rayons de l'aube, ils partiraient ainsi et reviendraient pour déjeuner. Marie les avait conjurés d'être prudents, et leur avait fait solennellement promettre de ne chasser ni le loup ni le sanglier. Elle n'en demandait pas plus pour être rassurée. Pendant leur absence, elle faisait sa prière devant sa vierge d'ivoire, s'habillait doucement, regardait la pendule, allait à la fenêtre, s'asseyait à son piano, descendait à la cuisine. Victor ne dissimulait point ses goûts gastronomiques, et elle se faisait un devoir d'hospitalité d'ordonner pour lui quelque mets délicats. Quelquefois, après déjeuner, il n'avait pas honte, ce vilain sybarite, de dire qu'il était fatigué, pour qu'on l'engageât à faire une sieste. Le plus souvent, cependant, il tenait fidèle compagnie à Marie et à Robert, jusqu'à l'heure où il devait retourner à Longville. Son père absorbé, s'il fallait l'en croire, par la reconstitution de diverses sociétés philanthropiques, ne venait plus guère à Saulnes, et Mlle Flore ayant reconnu l'inutilité de ses efforts pour charmer l'imagination de

Robert, n'avait plus si souvent recours à sa bibliothèque et en lui soumettait plus ses essais de poésie. Marie ne pouvait regretter ni l'une ni l'autre de ces visites. M. Fliteau lui faisait trop de compliments. Mlle Flore la traitait trop comme une petite fille. En revanche, elle était très contente des deux chasseurs. Ils ne se hâsardaient point dans des chasses périlleuses ; ils ne rentraient pas trop tard, et ils lui offraient galement leur gibier, pour quelle en disposât selon son bon plaisir. Bref, c'étaient des modèles de soumission et de courtoisie.

Un jour, ils ne revinrent point à l'heure accoutumée. Marie les attendit d'abord avec tranquillité, pensant qu'ils avaient pu se laisser entraîner au delà de leur prévision, à la poursuite d'un lièvre ou d'une volée de perdreaux. Quelques instants après, elle devint impatiente, puis inquiète et tourmentée. Elle allait et venait dans sa chambre, tirait sa montre, comptait les minutes, ouvrait la fenêtre, regardait de côté et d'autre. Enfin, ne pouvant maîtriser son agitation, elle descendit l'escalier, donna l'ordre à la cuisinière de se tenir prête à servir le déjeuner, dès qu'on le lui demanderait, sortit et s'avança sur le sentier où elle espérait rencontrer les deux amis. A quelques centaines de pas de distance, elle les vit qu'ils se dirigeaient vers elle, mais non pas en riant et chantant, comme de coutume. Ils marchaient en si-

lence, lentement. Leurs chiens les suivaient d'un air pensif et triste. Les chiens comprennent toutes les douleurs de leur maître, et Victor avait le bras en écharpe. A cet aspect, Marie pâlit et éprouva un saisissement étrange, comme si son cœur cessait de battre.

« Rassure-toi, ma chère Meyote, lui dit Robert qui, en la rejoignant, remarqua cette violente émotion. Grâce au ciel, ce n'est pas un grave accident.

— Ce n'est rien, s'écria Victor. Mon fusil, un fusil dont je me croyais si sûr, a éclaté au moment où Nigrette venait de faire lever une magnifique volée de perdreaux. J'aurais pu avoir la tête fracassée. J'ai seulement manqué un beau coup, et j'ai une égratignure au bras. Voilà tout. Le grand saint Hubert, dont j'ai bien célébré la fête, au mois de novembre dernier m'a protégé. Je me sens, ma foi ! un bon appétit et je compte bien faire honneur au salmis et aux fritures de votre habile Geneviève.

En parlant ainsi, il essayait de rire, mais à la contraction de ses traits, on voyait qu'il souffrait. Marie le regardait avec angoisse et sentait ses jambes fléchir. Seule, elle n'aurait pu se remettre en marche pour retourner au village. Son frère la soutint.

Le médecin qu'on envoya chercher en toute hâte, ayant examiné attentivement la plaie, déclara qu'en effet, elle n'était

pas grave, mais qu'elle exigeait des soins et du repos.

« Un long repos ? demanda Victor, plus inquiet de cette ordonnance que de sa blessure.

— Je ne pense pas que vous puissiez vous servir, librement de votre bras avant cinq ou six semaines, et vous devez vous estimer heureux d'en être quitte à si bon marché.

— Cinq ou six semaines, s'écria Victor, quelle calamité ! Ma pauvre Nigrette ! Comme elle va s'ennuyer ! Vous la prendrez avec vous Robert, et vous la ferez chasser quelquefois, en attendant que je puisse moi-même la conduire de nouveau sur le terrain. Six semaines ! Scéléra d'armurier. Quand je le verrai, je lui ferai mon compliment. Viens ici, Nigrette.

La chienne qui se tenait accroupie sur le parquet, suivant de l'œil tous les mouvements du médecin et qui, sans aucun doute, avait parfaitement entendu les paroles de son maître, se leva en remuant la queue, et alla le remercier de son affectueuse pensée.

Pendant la consultation, Marie s'était retirée dans sa chambre. Robert la trouva à genoux devant sa Vierge. Elle l'aime se dit-il.

Victor comprit aussi, à la sollicitude de a jeune fille, qu'il était aimé. Quelqu'un

L'ascension du ballon le *Vengeur*, appartenant à M. Glorieux, n'a pu avoir lieu par suite du mauvais temps. Les joutes et le carrousel sur l'eau ont commencé à trois heures et demie ; elles ont été honorées de la présence de M. le maire et de celle de MM les adjoints. Ces jeux nautiques ont été bien exécutés ; une foule considérable y assistait. On n'a signalé aucun accident. On doit savoir gré à M. Lemaire, notre concitoyen, du dévouement qu'il a fait preuve et des dispositions prises pour assurer le succès complet de joutes sur l'eau qui sont très goûtées du public.

La *Grande Harmonie* et la *Fanfare* ont exécuté plusieurs morceaux de leur répertoire, sur l'estrade élevée devant l'hôtel-de-ville. Ces deux corps de musique ont été chaleureusement applaudis par les nombreux auditeurs qui se pressaient sur la place. L'illumination, contrariée par le vent n'a pas été réussie.

Les prix du Carrousel sur l'eau ont été décernés comme suit :

Premier prix Mme Blondeau.

Deuxième » Fénéaux, dit Grand-Père.

Troisième » femme Fénéaux, dite Grand-Mère.

L'ascension aérostatique qui devait avoir lieu le 15 Août est remise au Dimanche 20 courant, à cinq heures précises. Cinq ballons d'essai seront lancés avant le départ de M. Glorieux, l'aéronaute. L'ascension aura lieu sur un terrain situé rue des Longues-Haies.

Nous avons rendu compte dans nos précédents numéros de l'exposition des travaux de l'Ecole de peinture. Il nous reste maintenant la tâche agréable d'examiner les différentes études de M. Charles Bulteau, ancien élève de notre école de Peinture, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, pensionnaire de la ville de Roubaix. Cette exposition dont il est aussi intéressant que juste d'entretenir nos lecteurs, occupait le petit salon voisin du salon blanc.

On se rappelle que les débuts de M. Bulteau étaient déjà une promesse d'avenir ; ses diverses études attestent en même temps qu'elles dénotent une excellente méthode. Nous ne nous attacherons pas à passer en revue tous les travaux exposés ; ce à quoi nous visons, de préférence, c'est à constater les progrès faits par le jeune élève. Ces progrès sont incontestables, ils se révèlent par les qualités essentielles à l'art de la peinture : un dessin correct et une bonne entente du coloris.

L'œuvre principale de cette exposition est *La Malaria*, ou fièvre des marais Pontins, excellente copie du tableau d'Hebert, qui est au Musée du Luxembourg. Cette copie a valu à son auteur les félicitations de M. Hebert lui-même et celles du savant professeur Cabanel et une offre de 1000 francs en a été faite.

M Bulteau est dès aujourd'hui capable d'entendre la critique, nous reprocherons à *La Malaria* un peu de confusion dans le second plan et dans quelques parties du feuillage ; il est vrai que c'est peut-être un défaut de l'original qu'il n'a fait que reproduire.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 13 Août 1865.

Sommes versées par 111 déposants, dont 24 nouveaux 46,096 —

30 demandes en remboursement . 11,194 03

Les opérations du mois de Juillet sont suivies par MM. Riquillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

En terminant le cours de physique pour cette année, M. Jaudeau metait sous nos yeux un appareil électro-moteur dont l'invention est due à M. Breton, constructeur à Paris et fournisseur de notre cabinet. La théorie de cet appareil ne nous sera donnée que l'an prochain avec celle des différents modes de télégraphes électriques employés jusqu'ici ; en attendant nous allons essayer d'en donner une légère description.

Le courant produit par quatre éléments de Bunzen est transmis par un commuta-

teur à quatre électro-aimants, disposés deux à deux de chaque côté d'une roue portant à sa circonférence une série de plaques de fer doux.

Assisôt que le courant passe dans le fil des électro-aimants, des attractions et des répulsions se manifestent entre les plaques rectangulaires disposées sur la circonférence de la roue et les pôles des électro-aimants. Ces derniers sont disposés de manière à ce que les attractions et les répulsions se combinent pour faire tourner la roue dans le même sens. La puissance de cet appareil est assez considérable pour faire fonctionner deux petites pompes jumelles ; il nous montre une fois de plus ce que peut devenir un jour l'agent électrique sous l'intelligence féconde et les efforts incessants des nobles champions de la science. Produire le courant à peu de frais, voilà le problème dont la solution pourrait doter la société d'une des inventions les plus prodigieuses et les plus fécondes que l'on ait jamais vues. Aux grands, aux puissants de la terre à encourager ces génies qui consacrent leurs veilles, leur repos à dépouiller la nature de ses secrets : à nous d'attendre leur succès en bénissant leurs efforts. La postérité recueillant les fruits de leurs travaux prendra soin de leur gloire.

L'étude des télégraphes électriques qui fera l'objet des cours de physique de l'an prochain, dit assez leur importance. Nous annoncerons dans un prochain article les questions que M. Jaudeau se propose de traiter en chimie.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public, que la bienveillante administration de la ville a enfin compris l'insuffisance de la salle actuellement consacrée aux cours de physique et de chimie ; il est presque décidé que la reprise des cours aura lieu dans un nouveau local.

W. H.

COURSES DE LILLE.

Prix du Nord. — 1,000 fr. dont 700 fr. au premier ; 200 fr. au deuxième ; 100 fr. au troisième ; pour tous chevaux ayant trois mois de résidence dans le département du Nord et n'ayant jamais gagné une course au trot de 1,000 fr., poids : 75 kil. — Distance 2,000 mètres environ (au trot monté).

Cinq chevaux ont couru.

1^{er} Tigre à M. Hector Tiberghien de Roubaix ; 2^e Savoyard, à M. Moreau ; 3^e Emir, à M. D. Pélerin.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

NAISSANCES

Du 5 août au 11 août 1865 inclus 31 garçons et 21 filles.

MARIAGES

Du 7 août 1865 — Adolphe Hourez, apprenti et Céleste-Juliette Petit, bobineuse. — Henri-Joseph Lemaire, tisserand et Lévine Dupureur, tisserande. — Florimond-Edouard Duquenne, chauffeur-mécanicien et Hyacinthe Delescluse, journalière. — Henri-Constant Vandevan, apprenti et Anaïs-Joseph Bonte, journalière. — Henri-Joseph Parent, tisserand et Adeline-Apolline Florin, bobineuse. — Jean-François Rys, journalier et Delphine-Monique Monnier, journalière. — Louis-Joseph Lepers, monteur de jacquarts et Césarine-Alphonsine-Joseph Willem, bobineuse. — Jean-François-Joseph Hennion, tisserand et Charlotte-Joseph Wallet, tisserande. — François Xavier Desablens, ouvrier maçon et Hermance-Julie-Rosine Monnier, tisserande. — Stanislas Moriels, tisserand et Silvie-Joseph Morjeau, femme de chambre. — Louis-Célestin Desplanque, apprenti et Léonie-Malvina Godeau, couturière. — Victor-Henri Nivasse, monteur de chaînes et Victoire-Joseph Bernard, soigneuse. — Pierre-Honoré Debavey, tisserand et Juliette-Joseph Vignoble, tisserande. — Henri-Joseph Brette-mieux, tisserand et Sophie Berteler, tisserande. — Jean-Baptiste Voreux, ourdisseur et Adeline-Constance Dubois, bobineuse. — Edouard-François Debusse, tisserand et Eugénie-Joseph Bury, serv. etc. — Louis Desnoulet, fleur et Hortense Lecroart, journalière. — Barthélemy-Joseph Dollé, fleur et Elise-Joseph Castel,

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées des boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	8 ^h 10 mat.	8 ^h 20 mat.	8 ^h 30 mat.
2 ^e levée	10 50 mat.	11 » mat.	11 10 mat.
3 ^e levée	1 25 soir.	1 25 soir.	1 45 soir.
4 ^e levée	5 30 soir.	5 40 soir.	5 50 soir.
5 ^e levée	7 45 soir.	7 55 soir.	8 05 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	8 ^h 35 mat.	8 ^h 40 mat.	8 ^h 50 mat.
2 ^e levée	11 15 mat.	11 25 mat.	11 35 mat.
3 ^e levée	1 50 soir.	1 55 soir.	2 05 soir.
4 ^e levée	5 55 soir.	6 » soir.	6 10 soir.
5 ^e levée	8 10 soir.	8 15 soir.	8 25 soir.

encore le comprit, qui, de jour en jour, attendait cette révélation. C'était M. Filteau.

X. MARNIER.

(La suite au prochain numéro.)